

HERITAGE DE LA TRAITE DES ESCLAVES AUJOURD'HUI : EXEMPLE DE L'ILE DE GOREE.



Introduction

Je suis particulièrement heureuse, de participer à cet atelier¹ et remercie les organisateurs dont la Commission allemande pour la justice et la paix, en collaboration avec la Direction de la gouvernance, de la justice et de la paix au Ghana. Un merci particulier à M. Raoul Bagopha de Misereor de m'avoir associée à ces moments d'échanges *sur l'histoire de la traite des esclaves en Afrique et son héritage aujourd'hui*.

¹ « La gestion des conséquences de la traite des esclaves et de l'esclavage ». Ghana, Château d'Elmina du 10 au 17 septembre 2024.

Pour ma part, je vous propose cinq axes pour parler de l'esclavage transatlantique à partir de l'exemple de Gorée, « l'île-mémoire de la Traite atlantique », port d'où partaient pour un *voyage sans retour*, les bateaux transformés en « parcs à nègres ».

Par le **premier axe** nous ferons un bref parcours historique et Justificatifs de la traite transatlantique et de l'esclavage au XVI^{ème} siècle. Nous partirons de la controverse de Valladolid ; de Gorée, « l'île-mémoire », symbole de la longue traite négrière et du Code noir comme points d'ancrage pour revisiter l'esclavage comme fait social total qui a existé de tout temps et à toutes les époques.

Le **second axe** portera sur le pouvoir du langage. Si, les mots agissent dans des contextes linguistiques et socio-historiques particulier, que signifie pour nous aujourd'hui le mot esclave ? « De quoi Gorée est-elle le nom ? »

Notre **troisième axe** interrogera les Eglises chrétiennes face à l'esclavage justifié par l'évangélisation. Les conséquences contemporaines liées à l'esclavage et ses formes nouvelles feront l'objet de notre **quatrième axe**. Enfin pour terminer, le **cinquième axe** se focalisera sur la question du genre, notamment sur l'une des figures africaines au temps de l'esclavage : Bakhita

I. L'histoire de la traite des esclaves en Afrique

Un proverbe africain dit : « Tant que les lions n'auront pas leurs propres historiens, les histoires de chasse ne peuvent que chanter la gloire du chasseur. » Ce dicton souligne l'importance de la narration et de la perspective dans l'histoire. Il implique que les récits dominants sont souvent ceux des puissants, tandis que les voix des opprimés ou des vaincus sont négligées. C'est ce qui m'a poussé à revisiter l'histoire de la traite transatlantique et sa justification.

1.1 Justifications de la traite transatlantique et de l'esclavage au XVI^{ème} siècle

Rappelons brièvement la célèbre controverse de Valladolid en 1550-1551. Cette brèche est nécessaire pour moi en solidarité avec tous les peuples autochtones qui ont subi le même sort que les leurs frères et sœurs Africains.es. Cette controverse comme nous le savons, vient des préoccupations croissantes au sein de l'Église catholique et de la Couronne espagnole concernant les abus et la brutalité infligés aux populations autochtones des Amériques par les colons espagnols. Ces préoccupations ont conduit à un débat moral et théologique sur la légitimité de l'exploitation, de la conversion forcée et de l'asservissement des indigènes. Je fais

allusion à ce moment historique car il a eu pour conséquence, entre autres, d'ancrer les caractéristique, physique et morales, des esclaves et de stabiliser la notion de « race » dans le monde américain.

L'un des participants est Bartolomé de Las Casas. C'est un moine dominicain et ancien colon. Par la suite, il était un ardent défenseur des droits des peuples autochtones. Il soutenait que les indigènes étaient des êtres humains avec des âmes, capables de raison et de foi chrétienne, et qu'ils devaient être traités avec dignité et respect. Il plaidait pour leur conversion pacifique au christianisme sans recourir à la violence.

Pour lui, tous les êtres humains, y compris les peuples autochtones, étaient égaux devant Dieu et dotés de raison. Il rejetait l'idée que les Indiens étaient inférieurs par nature et soutenait que leur asservissement et leur exploitation étaient moralement et théologiquement injustifiables. Las Casas insistait sur le fait que les autochtones devaient être évangélisés pacifiquement, et non par la violence.

Paradoxalement, c'est ce même Las Casas Dans le « Remedio XI », qui a proposé que pour alléger la charge des Indiens, des esclaves africains soient importés pour effectuer les travaux forcés dans les mines et les plantations, remplaçant ainsi les populations autochtones. Cette idée était basée sur la perception que les Africains, déjà capturés et vendus comme esclaves par les Européens, étaient plus résistants aux travaux forcés et aux conditions du Nouveau Monde.

D'ailleurs, comme beaucoup d'Européens de son époque, il croyait à tort que les Africains étaient mieux adaptés aux travaux physiques intenses en raison de leur supposée résistance naturelle. Cette perception était influencée par les idées racistes qui circulaient à l'époque. En voulant alléger les souffrances des peuples autochtones, la proposition d'introduire des esclaves africains a eu des conséquences tragiques. Elle a contribué à la justification et à l'expansion du commerce transatlantique des esclaves, qui a dévasté des millions d'Africains et leurs descendants. 12,5 millions d'Africains sont déportés depuis l'Afrique et 7 millions d'entre eux sont morts vers les ports d'embarquement.²

L'histoire nous enseigne aussi que plus tard dans sa vie, Las Casas a regretté cette proposition. Il a pris conscience de l'injustice et de la cruauté de l'esclavage africain et a dénoncé ce dernier

² Magali Bessone (Auteur)Myriam Cottias (Direction), Lexique des réparations de l'esclavage Paris, Broché. 2021. p. 65

sous toutes ses formes. Il a reconnu que tous les êtres humains, quel que soit leur origine, devaient être traités avec dignité et respect.

Nous référant à ce survol historique, nous voyons que l'esclavage des personnes prises en Afrique devient la modalité économique principale dès le XVII^{ème} siècle. Elles sont réduites à la force de travail qu'elles fournissent hors de tout questionnement sur l'illégitimité et l'injustice de leur situation jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle. Selon le principe aristotélicien, elles deviennent esclaves par nature. Ce statut est malheureusement légitimé par l'Eglise et l'Etat. C'est ce qui a donné par exemple, le Code noir en France.

1.2 L'Afrique à l'ombre du Code noir : une étude des dynamiques esclavagistes et coloniales

Parmi les nombreux instruments législatifs qui ont façonné ces périodes sombres de l'histoire, le Code noir, promulgué en 1685 par Louis XIV, occupe une place centrale. Ce corpus de lois, conçu pour réguler l'esclavage dans les colonies françaises, a non seulement institutionnalisé la déshumanisation des peuples africains, mais a aussi laissé une empreinte indélébile sur les dynamiques sociales, économiques et culturelles du continent africain. Il faut le reconnaître, en tant qu'instrument de domination coloniale, ce Code noir a façonné les perceptions et les réalités de l'Afrique contemporaine ainsi que la désintégration des structures sociales africaines. Les répercussions de cette législation sur la mémoire collective et l'identité africaine, sont encore vivantes à l'heure où nous parlons de décolonisation et de reconstruction postcoloniale.

Ces quatre siècles d'esclavage des Noirs ont atteint son paroxysme d'ignominie dans les articles du Code noir. Ce dernier définissait les esclaves comme des biens meubles, c'est-à-dire des propriétés des maîtres, pouvant être vendus, légués, ou transmis comme n'importe quel bien matériel. En guise d'illustration, voici ce que stipule l'article 44 dans son intégralité et son atrocité, :

Déclarons les esclaves être meubles, et comme tels entrer en la communauté, n'avoir point de suite par hypothèse, se partager également entre les cohéritiers sans préciput ni droit d'aînesse, ni être sujets au douaire coutumier, au retrait féodal et lignager, aux droits féodaux et seigneuriaux, aux formalités

des décrets, ni aux retranchements des quatre quints, en cas de disposition à cause de mort ou testamentaire.³

De ce fait, il prévoyait des sanctions sévères pour les esclaves qui tentaient de fuir ou qui se révoltaient, y compris des châtiments corporels tels que le fouet ou la mutilation. Les maîtres avaient le droit d'infliger des punitions, mais le Code interdisait les traitements excessivement cruels, bien que ces interdictions aient été souvent ignorées. Son héritage continue de susciter des débats sur la mémoire de l'esclavage et le racisme en France et dans les anciennes colonies françaises.

C'est ce qui fait dire à Mveng que la traite des Noirs, l'esclavage et la colonisation européenne ont totalement « désarticulé les principes mêmes de l'existence humaine en Afrique noire ».⁴ C'est l'âme du négro-africain, qui a été atteinte c'est pourquoi le père Mveng parle d'une pauvreté (paupérisation) anthropologique.

L'histoire de la traite et, dans une moindre mesure, de l'esclavage est l'une des questions historiographiques les plus importantes aujourd'hui. Ses séquelles se font sentir un peu partout malgré l'abolition. Elles se manifestent bruyamment, en particulier dans les débats autour de la mémoire, des réparations, de la restitution, la responsabilité, la reconnaissance et du racisme. La loi Taubira qui a classé la traite comme « *crime contre l'humanité* » le 21 mai 2001 en est la preuve.

Même sans le poids du présent, l'ampleur inouïe des migrations forcées, des millions de personnes concernées et le nombre de sociétés brutalisées et perverties demandent à être éclairés, documentés, compris et réparés. Quoi qu'on ne puisse plus punir les coupables, les réparations seraient la meilleure manière de compenser aujourd'hui le préjudice subi par les victimes de ces injustices continuées. Certes, il s'agit de crimes dont tous les protagonistes ont aujourd'hui disparu, mais qui ont produit des effets durables préjudiciables.

La question de l'emballlement du commerce des êtres humains et de l'augmentation de l'esclavage aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, suivi par le revirement abolitionniste, ne cesse d'interroger. L'horreur nous prend aux tripes devant la traite comme devant l'esclavage qui nous questionnent en tant qu'être humain. Voilà pourquoi nous avons commencé par

³ Sala, Molins Le code noir ou le calvaire de Canaan. Paris: Quadrige/P.U.F. 2002. n° 178)

⁴ Cf. Engelberg Mveng, Théologie, libération et cultures africaines. Dialogue sur l'anthropologie négro-africaine, Yaoundé / Paris, Clé / Présence africaine, 1996 ; Engelberg Mveng, Spiritualité et libération en Afrique, Paris, L'Harmattan, 1987 ; Le thème de la libération est la catégorie architectonique de la théologie du père Engelberg Mveng.

comprendre ce qui a justifié la traite transatlantique et l'esclavage au XVI^{ème} siècle en Afrique. Dans ce contexte que représente l'île de Gorée ?

II. Gorée, « l'île-mémoire » : symbole de la longue traite négrière

C'est en 1444 que les premiers Européens foulèrent le sol de l'île de Gorée. S'y succèdent les Portugais, les Hollandais, les Anglais et les Français. Gorée est d'abord une « île-mémoire », le symbole de la Grande traite négrière, une des pires tragédies de notre expérience commune, l'un des systèmes de domination les plus aboutis que l'humanité n'ait jamais conçus et mis en œuvre. Une gigantesque entreprise de négation de l'humain, d'humiliation et d'exploitation de nos semblables qui annonçait déjà l'étape ultime de la Shoah.

A Gorée, la Maison des esclaves nous replonge dans les conditions de survie des esclaves qui attendaient leur départ vers les Amériques. Pour la mémoire collective de l'Afrique, Gorée représente, hélas, une porte du voyage de non-retour pour tant de fils et filles de ce continent, déportés comme esclaves vers les Amériques et l'Europe.



2.1 Le pouvoir du langage : que veut dire esclavage ?

Je voudrais vous partager une petite expérience à partir de laquelle le mot esclavage a eu un nouveau sens ou mieux une nouvelle direction. C'était en Haïti où je me trouvais en mission en 2010, juste après le tremblement de terre. En me promenant dans les rues de Port de Paix, le soir, des enfants s'approchent de moi en m'interpellant en disant : « Africain ? ». J'ai répondu « oui » en ajoutant mais pourquoi m'appellez-vous Africain ? L'un d'entre eux me répond, « mais parce que tu es noir. » Je leur ai fait remarquer qu'eux aussi étaient noirs comme moi. Mais l'un d'entre eux me dit. « Oui, mais, ce n'est pas le même noir. » Mais de quel noir s'agissait-il ? il y a eu comme un déplacement de sens entre noir, Africain et esclave, voire même soleil puisque l'un d'entre eux m'a demandé s'il y avait le soleil en Afrique. C'était

comme si dans leur inconscient le vrai noir venait de l'Afrique assimilé au soleil, à l'esclavage... Eux, ils étaient noirs par procuration et avaient le soleil. Mais d'où venait-il ?

Je suis revenue de cette mission profondément marqué par les choses que j'avais vues et entendues me renvoyant à Gorée, « ce sanctuaire africain qui est la *Maison des Esclaves*. Comme John Marcus je me posais cette question en moi-même : « de quoi Gorée est-elle le nom ? »

Il existe des causes qui sont plus grandes que les nations, qui transcendent les communautés, les identités et les croyances. Des causes universelles qui dépassent nos sensibilités personnelles, nos préoccupations particulières, nos préférences culturelles, nos attachements singuliers. De telles causes résonnent profondément en chaque individu car elles évoquent ce dénominateur commun qui nous distingue de toutes les autres espèces : elles parlent du genre humain. Gorée est l'une de ces causes.⁵

On peut faire beaucoup de choses avec les mots. On peut désigner et décrire des réalités qui existent pour les êtres qui parlent. On peut aussi agir et modifier le monde qui nous entoure par le pouvoir ou l'efficacité performative du langage. Que signifie pour nous aujourd'hui le mot esclave ? Que dire de l'esclavage ?

C'est « une antienne largement partagée. »⁶ L'Afrique, continent riche en diversité culturelle et en ressources naturelles, a été profondément marquée par des siècles de traite des esclaves et de colonisation. L'esclavage entendu comme système de domination sur un individu ou un groupe, reposant sur la coercition et sur la violence. L'esclavage comme fait social total a existé de tout temps et à toutes les époques, est la condition de l'homme qui est la propriété d'un autre homme. Il implique non seulement une restriction de la liberté personnelle, comme il arrive dans notre société au mineur, à la femme mariée, à l'interdit ou, dans d'autres sociétés soumises au régime des castes, à la pluralité des habitants. L'esclave est une chose, la chose de son maître, on le range au nombre des instruments, avec les animaux domestiques, auxquels on peut

⁵ [Île de Gorée - « De quoi Gorée est-elle le nom ? » par John Marcus \(iledegoree.org\)](http://iledegoree.org)

⁶ Magali Bessone (Auteur) Myriam Cottias (Direction), Lexique des réparations de l'esclavage Paris, Broché. 2021. p. 63.

l'assimiler. L'esclavage est une institution à peu près universelle qu'on retrouve chez les autres.

7

Pour le conservateur Joseph Ndiaye, Gorée fut capitale de souffrances et de larmes car des innocents sont morts ici, victimes du temps de la honte. Si ces murs pouvaient parler, ils en diraient long. Heureusement qu'ils se sont tus à jamais. »⁸ Gorée, c'est le souvenir des souffrances et des traumatismes subis par l'Afrique et ses diasporas à travers l'esclavage et la traite atlantique. Gorée, est le symbole de la traite négrière en Afrique, de l'esclavage, de la déportation, de l'indignité et la souffrance, les larmes et la mort. Tous les grands de ce monde sont venus s'y recueillir comme Barack Obama en 2013.



2.2 Gorée, trait d'union symbolique entre désolation et espérance

Gorée, c'est aussi un lieu privilégié pour une communion des peuples du monde à travers le dialogue des cultures. Elle nous force à réfléchir, provoque l'introspection. Gorée nous oblige à interroger cette part commune que nous revendiquons depuis les origines et qui, dit-on, nous différencierait des bêtes. Pour nous tous, Gorée est cette lueur fragile qui tente de nous arracher aux bras des ténèbres.

Ainsi, après avoir été, entre l'Afrique et les Amériques noires, le trait d'union symbolique de la désolation, Gorée est un symbole d'espoir, vers où, la diaspora converge aujourd'hui, en une sorte de pèlerinage. Les descendants

⁷ Cf. BERTHELOT André, La Grande encyclopédie, inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts par une société de savants et de gens de lettres. Société anonyme de la Grande encyclopédie, Paris, H. Lamiraut et Cie

⁸ NDIAYE Boubacar Joseph, La maison des esclaves de Gorée. L'esclavage, ses origines et ses répercussions en Afrique ; Gorée historique et traite des noirs à Gorée. Dakar : Maison des Esclaves de Gorée, 1986.
Reportage documentaire sur l'île de Gorée, *TF1*, émission réalisée en mai 2005.

des déportés de jadis, en quête de leurs racines et tous ceux qui entendent puiser dans son histoire les raisons d'une nouvelle solidarité des peuples.⁹

Gorée offre une heureuse symbiose du passé et du présent, de l'histoire et du quotidien, de l'harmonie des formules visibles et de l'empreinte dramatique du souvenir. C'est pourquoi elle constitue désormais un de ces lieux uniques où peut se retremper la mémoire des jeunes générations d'Afrique et des Amériques, en même temps que se renouvellent les sources de leur inspiration. Un tel endroit, s'il appartient à l'imaginaire vivant de l'Afrique et des Amériques, appartient, dans une égale mesure, à la conscience du monde. Il peut devenir une terre de méditation, un haut lieu de réflexion et de recueillement, où les hommes, plus conscients des tragédies de leur histoire, apprendront mieux le sens de la justice et celui de la fraternité. »¹⁰ Gorée est donc l'île du souvenir et de la réconciliation, mais elle est surtout aujourd'hui, en cette époque de tensions dites civilisationnelles, un havre de paix, de dialogue et de fraternité.

11

J'espère, vous donner envie de découvrir les trésors cachés sur lesquels veille notre grande mère protectrice Coumba Castel. Pour cause, les vieilles gens de l'île racontent parfois, sans sourire, qu'un génie tutélaire, Mame Coumba Castel, veille sur Gorée et la préserve de tout ce qui menace son âme.¹² Mais d'où vient l'histoire de la traite des esclaves en Afrique ?

III. Les Eglises chrétiennes face à l'esclavage

Trois éléments nous permettrons de comprendre les systèmes esclavagistes et le rôle joué par les Eglises chrétiennes. Il s'agit du flux des traites, les formes de travail et les possibilités

⁹ Extrait de l'« Appel du Directeur général pour la sauvegarde de Gorée, 22 décembre 1980 ». *Les Nouvelles de l'Unesco*, n°41, 5 janvier 1981, p. 1-3. L'engouement des Américains pour la généalogie remonte à 1976, avec la parution de l'ouvrage de HALEY, Max. *Roots. The Saga of an American Family*, repris dans les séries télévisées *Roots* de 1977 et 1979. L'île de Gorée y est présentée comme "gateway to Roots". Sur la marchandisation touristique de l'île de Gorée : EBRON, Paulla A. "Tourists as pilgrims: Commercial fashioning of transatlantic politics ". *American Ethnologist*, nov. 1999, 26, 4, p. 910-932. <http://www.nyu.edu/classes/bkg/tourist/ebon-africa.pdf> [consulté le 05/09/2024]

DE ROUX, Emmanuel. « Le mythe de la Maison des esclaves qui résiste à la réalité ». *Le Monde*, 27 décembre 1996. SAMB, Djibril (dir.). *Gorée et l'esclavage, Actes du Séminaire sur Gorée dans la traite atlantique : mythes et réalités*, Gorée, 7-8 avril 1997. Dakar : IFAN-CAD, *Initiations et Études Africaines*, 38, juillet 1997.

¹⁰ « Appel du Directeur général pour la sauvegarde de Gorée, 22 décembre 1980 ». *Les Nouvelles de l'UNESCO*, n°41, 5 janvier 1981, p. 1-3.

¹¹ Martin A. Klein, « *Le pouvoir colonial français et les esclaves. Afrique Occidentale française, XIX^e - XX^e siècle* » dans Souad Degachi, Solange Lebourge (Trad)t, *Les Mondes de l'esclavage. Une histoire comparée* Paris, Seuil. 2021. p 336.

¹² *Serigne Amadou Mbengue, Coumba Castel de Gorée. Dakar, Harmattan. 2021*

d'affranchissement.¹³ Si les Eglises chrétiennes ne constituaient pas le seul facteur explicatif des différentes formes de sociétés esclavagistes dans les mondes atlantiques, elles en étaient un élément essentiel. Quel fut leur rôle dans l'acceptation ou, à partir d'un certain moment, dans le refus de l'esclavage ? Peut-on parler d'intégration religieuse des esclaves et selon quelles modalités ?

3.1 Romanus Pontifex, quand le Pape autorisa l'esclavage

Ce fut au milieu du XV^{ème} siècle que la couronne portugaise, qui explorait le littoral africain, commença à pratiquer la vente directe d'esclaves subsahariens. Souhaitant éliminer la concurrence, notamment castillane, elle s'adressa au pape pour obtenir un privilège d'exclusivité de navigation dans cette zone, en insistant sur la dimension chrétienne de l'entreprise. La Chronique de Guinée de Gomes de Zurara (1453) soulignait que les esclaves africains étaient devenus au Portugal de bons chrétiens et que certains étaient même entrés dans les ordres religieux.¹⁴

En 1455, par la bulle *Romanus Pontifex*,¹⁵ le pape Nicolas V accorda au Portugais le monopole du commerce avec les royaumes africains. Le texte évoque l'évangélisation des populations transférées vers des terres chrétiennes en qualité d'esclaves. La bulle n'innovait pas sur le plan juridique et restait dans le cadre des justes titres, mais fait nouveau, elle donna son aval au commerce des esclaves africains au motif de l'évangélisation. En ce sens, elle inaugura des relations de compromission entre l'Eglise et l'esclavage.

Nous, pesant toutes choses avec la réflexion appropriée, et notant que depuis que nous avons autrefois, par des lettres précédentes de notre part, concédé au Roi Alphonse et à ses successeurs, entre autres choses, la pleine et entière faculté d'attaquer, de rechercher, de capturer, de vaincre, de soumettre tous les Sarrasins et les Païens et les autres ennemis (du Christ) où qu'ils se trouvent [...] et de réduire leurs personnes en servitude perpétuelle

¹³ Charlotte de Castelnau-Éstoile, « *Les Eglises chrétiennes face à l'esclavage atlantique (XV^e-XIX^e siècle)* » dans Souad Degachi, Solange Lebourge (Trad), *Les Mondes de l'esclavage. Une histoire comparée* Paris, Seuil. 2021. p 873-889

¹⁴ Charlotte de Castelnau-Éstoile, « *Les Eglises chrétiennes face à l'esclavage atlantique* » .874

¹⁵ *Romanus pontifex* est une bulle pontificale promulguée le 8 janvier 1455 par le pape Nicolas V. Elle fut écrite dans le contexte de l'essor de l'Empire ottoman, qui ferme aux chrétiens l'accès terrestre à l'Extrême-Orient et aux Indes. Le Pape concède ainsi au Portugal l'exclusivité du commerce, de la colonisation et de l'esclavage avec l'Afrique et donne une base légale à ces pratiques.

(illorumque personnas in perpetuam servitudinem redigendi) et de s'attribuer, pour lui-même et ses successeurs, les Royaumes, Duchés, Comtés, Principautés, Domaines, possessions et biens, et de les convertir à leur usage et à leur profit et que, ayant sécurisé cette faculté, le dit Roi Alphonse, ou par son autorité, l'Infante sus-nommé, ont acquis justement et légalement et possèdent et ont fait l'acquisition de ces îles, terres, ports et mers et que ceux-ci appartiennent de plein droit au dit Roi Alphonse, à ses héritiers et successeurs.¹⁶

Par un retournement notable, l'Eglise catholique considérait que l'évangélisation des Africains passait désormais par la lutte contre l'esclavage, alors que, pendant des siècles, elle avait estimé que l'esclavage favorisait l'évangélisation des Africains. Les textes restent silencieux sur la question de l'esclavage perpétuel des chrétiens car la papauté avait conscience de l'importance de l'enjeu économique de la traite pour les souverains catholiques. Pendant longtemps, l'esclavage dans le monde catholique a été une institution « normale », au sens où il était normé par le droit positif, à la fois civil et canonique, et que son existence n'était pas remise en question.

3.2 L'Eglise remet en mémoire la traite des Noirs au sanctuaire africain de la douleur

Lors de son voyage apostolique au Sénégal, en Gambie et en Guinée, sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, s'est adressé à la communauté catholique de l'île de Gorée dans l'Eglise de Saint Charles Borromée¹⁷

La visite de la « maison des esclaves » nous remet en mémoire cette traite des Noirs, que Pie II, écrivant en 1462 à un évêque missionnaire qui partait pour la Guinée, qualifiait de « crime énorme », « magnum scelus ». Pendant toute une période de l'histoire du continent africain, des hommes, des femmes et des enfants noirs ont été amenés sur ce sol étroit, arrachés à leur terre, séparés de leurs proches, pour y être vendus comme des marchandises. Ils venaient de tous pays et, enchaînés, partant vers d'autres cieux, ils gardaient comme dernière image de l'Afrique

¹⁶ Cf. Assani FASSASSI, « le péché du pape en Afrique ». *Al Qalam* 2004. <https://albayyinah.fr/culture-societe-actualite/1940-le-peche-du-pape-contre-l-afrique-jesus-christ-outrage-l-afrique-courroucee-assani-fassassi.html>

¹⁷ JEAN-PAUL II, Discours de sa Sainteté à la communauté catholique de l'île de Gorée dans l'Eglise de Saint Charles Borromée. Île de Gorée (Sénégal) Samedi, 22 février 1992.

natale la masse du rocher basaltique de Gorée. On peut dire que cette île demeure dans la mémoire et le cœur de toute la diaspora noire.

Ces hommes, ces femmes et ces enfants ont été victimes d'un honteux commerce, auquel ont pris part des personnes baptisées mais qui n'ont pas vécu leur foi. Comment oublier les énormes souffrances infligées, au mépris des droits humains les plus élémentaires, aux populations déportées du continent africain ? Comment oublier les vies humaines anéanties par l'esclavage ?

Il convient que soit confessé en toute vérité et humilité ce péché de l'homme contre l'homme, ce péché de l'homme contre Dieu. Qu'il est long le chemin que la famille humaine doit parcourir avant que ses membres apprennent à se regarder et à se respecter comme images de Dieu, pour s'aimer enfin en fils et filles du même Père céleste !

De ce sanctuaire africain de la douleur noire, nous implorons le pardon du ciel. Nous prions pour qu'à l'avenir les disciples du Christ se montrent pleinement fidèles à l'observance du commandement de l'amour fraternel légué par leur Maître. Nous prions pour qu'ils ne soient plus jamais les oppresseurs de leurs frères, de quelque manière que ce soit, mais cherchent toujours à imiter la compassion du Bon Samaritain de l'Évangile en allant au secours des personnes qui se trouvent dans le besoin. Nous prions pour que disparaisse à jamais le fléau de l'esclavage ainsi que ses séquelles : de récents incidents douloureux dans ce continent même n'invitent-ils pas à demeurer vigilant et à poursuivre la longue et laborieuse conversion du cœur ? Nous devons également nous opposer aux formes nouvelles d'esclavage, souvent insidieuses, comme la prostitution organisée, qui profite honteusement de la misère des populations du tiers monde.

3.3 La repentance des évêques d'Afrique

Dans la lignée de Jean Paul II venu à Gorée en 1992 demander pardon au nom de l'Eglise pour les crimes de l'esclavage, les évêques d'Afrique ont fait repentance pour les crimes commis par des chrétiens avec le silence des autorités en avouant « le péché des fils de cette Eglise qui, tout en se réclamant de la foi au Christ ont provoqué la chasse au Noir comme à une bête de somme. D'aucun parle « d'l'holocauste noir. » Nous reconnaissons que ce crime contre l'humanité n'aurait pas duré cinq siècles sans le trop long silence de l'Eglise. Nous reconnaissons que cette complicité tacite a eu pour conséquence une pesanteur accrue du poids de cette histoire de malheur pour la race noire...

A l'issue de la célébration eucharistique, Mgr Mosengwo, archevêque de Kisangani (Congo) et président du SCEAM s'est adressé à tous les fils et filles de l'Eglise, famille de Dieu qui est en Afrique et à tous les hommes et femmes de bonne volonté.

Nous, représentants des Conférences épiscopales régionales et nationales de cet ensemble territorial, sommes venus en pèlerinage ici, à la Maison des Esclaves de Gorée. La purification de la mémoire permet de se prendre en charge et de construire du neuf.

3.4 Réparations et justice transitionnelle/transformatrice

Dans une logique ordinaire de la justice, si la traite et l'esclavage engagent une demande de justice, c'est non seulement parce que les crimes du passé n'ont pas été réparés, mais aussi parce qu'ils produisent encore des injustices qu'il importe de corriger. C'est le sens du constat de Jame Baldwin : « l'histoire n'est pas le passé. C'est le présent. Nous portons notre histoire avec nous, nous sommes notre histoire. »¹⁸ Dans cette approche, la justice réparatrice se préoccupe de compenser par une réponse matérielle et/ou financière la situation désavantagée de personnes ou de groupe qui doivent parvenir à prouver leur dommage ou leur préjudice.

Dans un temps où défiance et conflit prédominent, les réparations pourraient être l'une des pratiques propices à construire la confiance et le respect de tous et toutes dans les institutions politiques et dans la valeur des interactions sociales. Nous nous trouvons dans ce moment historique où les démocraties libérales ne peuvent plus prétendre faire table rase du passé ou rester aveugle face aux structures de domination dont elles ont hérité : les demandes de réparation correspondent à une demande de reconnaissance, dans le double sens d'attestation de faits passés et de mise en forme éthique des relations intersubjectives.

La mise en place d'institutions publiques, réellement inclusives et participatives, la modification des politiques publiques de redistribution de statut de ressources, les restitutions, les excuses publiques, au-delà du soutien à la recherche et à l'enseignement du passé esclavagistes et des politiques de commémoration et de remémoration, peuvent témoigner que les demandes ont été entendues et considérées comme légitime et que le pouvoir politique s'engage sur la voie de la justice en transformant en profondeur les structures sociopolitiques.

¹⁸ James Baldwin, *Remember this House* cité dans le documentaire de Raoul Peck, *I'm not your negro* 2017

IV. Qu'est-ce que l'esclavage contemporain ?

Les trois dernières décennies ont été marquées par une prise de conscience croissante de l'enjeu mondial que représentent les formes extrêmes d'exploitation de la main-d'œuvre et les abus qui y sont associés. Celles-ci ont été classées et analysées au travers d'un certain nombre de catégories qui s'enchevêtrent les unes avec les autres et dont certaines sont plus connues. Aucune des pratiques associées à ces différentes catégories n'est évidemment pas nouvelle. Elles ont toutes des racines historique complexes.

4.1 Les « esclaves salariés » ou réduction en esclavage ?

Qu'on parle « d'esclaves salariés » au sujet des travailleurs exploités, ou qu'on dénonce la « réduction en esclavage » de populations soumises à des régimes politiques tyranniques, les situations les plus diverses sont régulièrement décrites comme autant de formes d'esclavage dans notre monde contemporain. Au cours de trois dernières décennies, la notion « d'esclave moderne », en lien étroit avec celles de trafic d'êtres humains et de travail forcé, a fait l'objet d'un fort regain d'intérêt. Si d'un point de vue juridique, chacune de ces catégories recouvre des situations différentes, il est néanmoins fréquent que les nuances subtiles qui les distinguent les unes des autres se perdent dès lors qu'on adopte un point de vue militant. Evitons toute fois de tomber dans l'aura historique et symbolique de l'esclavage.¹⁹

Parmi les exemples récents qualifiés de formes d'esclaves, citons la capture de femme et de jeunes filles par les combattants de l'Etat Islamique, l'exploitation subventionnées par l'Etat qatari de travailleurs migrants pour construire les stades de la coupe du monde de la FIFA 2022, celles des ouvriers du textile dans les ateliers clandestins d'Indonésie. Comment définir l'esclavage dans ce contexte.

Les nouvelles formes de traite et d'esclavage que sont la déportation des filles pour la prostitution, le tourisme sexuel, le commerce des enfants, l'enrôlement de force des enfants et adolescents dans les guerres fratricides, néo-coloniales et de pillage des richesses des sous-sols africains, toute forme d'exclusion ethniciste, tribaliste et régionaliste qui mine dangereusement nos sociétés.

¹⁹ Joël QUIRK, « *Qu'est-ce que l'esclavage contemporain ?* » dans Souad Degachi, Solange Lebourge (Trad)t, Les Mondes de l'esclavage. Une histoire comparée Paris, Seuil. 2021. p 1053.

Aujourd'hui encore, sous d'autres formes, des êtres humains continuent l'esclavage dans la personne des enfants sous tutelle, des enfants victimes de négriers modernes, dans les femmes victimes du proxénétisme, dans les victimes des guerres provoquées et entretenues pour l'accès facile aux diamants, au pétrole, à d'autres richesses du sous-sol africain...

4.2 Les formes nouvelles d'esclavage

Les formes modernes d'esclavage diffèrent des pratiques historiques, mais elles partagent la caractéristique essentielle de priver des individus de leur liberté et de les exploiter. Voici quelques-unes des principales formes. Nous avons repéré quelques-unes.

Le travail forcé où les personnes sont contraintes de travailler contre leur volonté sous la menace de violence ou de punition. Cela peut se produire dans divers secteurs comme l'agriculture, la construction, le travail domestique ou l'industrie manufacturière. Des millions de travailleurs dits « libres » touchent des salaires très insuffisants et irrégulièrement versés. Ils vivent dans des espaces de travail et des logements non sécurisés et insalubres et sont victimes de harcèlement, d'agressions sexuelles et de toutes sortes d'abus et de violences. J'ai rencontré cette triste réalité dans une de nos missions en Andalousie où les migrants sont plongés dans l'enfer des serres de la tomate bio. A Campohermoso, il y a des serres, seulement des serres où la production été comme hiver d'aliments bio se fait au prix d'une surexploitation des ressources humaines et naturelles.



Le trafic d'êtres humains est communément appelé traite de personnes pour des fins d'exploitation sexuelle, de travail forcé ou d'autres formes d'exploitation. Les victimes sont souvent trompées, contraintes ou enlevées.

Les pires formes de travail des enfants et leur exploitation où ces derniers sont forcés de travailler dans des conditions dangereuses et dégradantes, souvent pour des salaires misérables ou sans rémunération. Cela peut inclure le travail dans les mines, l'agriculture, le commerce ou comme soldats dans des zones de conflit.

La servitude par la dette où les individus sont forcés de travailler pour rembourser une dette, souvent impossible à rembourser en raison de conditions abusives et d'intérêts excessifs. Cette forme d'esclavage est courante dans certaines régions du monde. Les migrations en sont bien souvent victimes.

Le travail domestique ou *care*, est souvent assuré par des femmes et des enfants. Ils sont piégés dans des situations de servitude domestique, où ils travaillent sans répit pour des maîtres qui les contrôlent physiquement ou psychologiquement. Les immigrées et migrantes viennent se substituer à des services sociaux défaillants ainsi qu'au travail rémunéré et non rémunéré occupé surtout par des femmes locales. Le rapport de domesticité permet de montrer l'existence d'un rapport social spécifique au service à domicile, structurant et dynamique, qui se joue et se rejoue dans la relation concrète entre femmes, employeuse et employée, mais qui sépare et hiérarchise plus largement deux groupes sociaux, le groupe « servant » et le groupe « servi ».

Le mariage précoce et forcé des enfants, principalement des filles. Elles sont mariées contre leur gré, souvent en échange d'argent ou d'autres avantages pour leur famille. Ces mariages les plongent souvent dans une vie d'abus et de servitude.

Le travail forcé pour l'Etat, en particulier en milieu carcéral « les esclaves salariés » dans certains pays, des détenus sont forcés de travailler dans des conditions proches de l'esclavage, souvent pour des entreprises privées, sans protection légale adéquate.

Les réseaux de migration clandestine et les formes d'exploitation qui leur sont associées. La captivité et les abus auxquels elle donne lieu dans les contextes de guerre. Ces formes d'esclavage moderne affectent des millions de personnes à travers le monde, et malgré les lois internationales interdisant ces pratiques, elles persistent en raison de la pauvreté, du manque de protection légale, et de l'impunité.

La servitude héréditaire désigne, une forme de servitude ou d'esclavage où la condition de servitude se transmet de génération en génération, généralement à cause de la naissance dans une famille de serviteurs ou d'esclaves. Cela implique que les enfants héritent du statut de leurs

parents, les condamnant à une vie de dépendance et d'exploitation sans possibilité d'évasion. Elle est souvent présente sous la forme de travail forcé, de dettes transmises de génération en génération et de discriminations systémiques contre certaines communautés. La conséquence c'est que ce type de servitude prive les individus de droits fondamentaux, les maintenant dans des conditions de vie précaires, sans accès à l'éducation, à la liberté de mouvement ou à la dignité humaine.

La discrimination fondée sur l'ascendance se produit lorsque des individus ou des groupes sont traités de manière défavorable en raison de leur ascendance, c'est-à-dire de leur origine familiale, ethnique ou sociale. Elle est souvent liée à des préjugés historiques, des systèmes de castes ou des idéologies raciales. C'est le cas dans de nombreuses sociétés où, des groupes sont stigmatisés et exclus en raison de leur ascendance. C'est le cas par exemple les descendants d'esclaves en Amérique ou les communautés indigènes dans divers pays. Cette forme de discrimination perpétue l'inégalité sociale, économique et politique, empêchant les personnes concernées d'accéder à des opportunités équitables en matière d'éducation, d'emploi, et de participation civique.

4.3 Le « travail libre » et les chaînes mondiales de sous-traitances : une nouvelle forme d'esclavage

Le travail « libre » dans des conditions de très forte exploitation, est une catégorie qui présente un certain nombre de difficultés. Quand on compare le travail libre à l'esclavage – ou au « travail non libre », plus largement, les termes de cette comparaison finissent toujours par éclairer le travail libre d'un jour très favorable. C'est significatif sur le plan politique, car cela consiste à présenter le travail « libre » comme une condition positive ou enviable et laisse entendre que les gens devraient se sentir reconnaissants d'être « libres ». Même si la liberté est fréquemment associée à de nombreuses valeurs positives, le vocabulaire qui l'accompagne – « choix ou « consentement » en vient bien souvent à dissimuler la réalité.

En théorie, le travail libre suppose l'existence d'un contrat entre un employeur et le travailleur. Si l'employeur use de coercition directe pour forcer le travailleur à se mettre au travail ou à le poursuivre, alors la main-d'œuvre devient « non libre ». Les situations sont toutefois nombreuses dans lesquelles certains travailleurs désespérés ne disposent d'aucune alternative et acceptent « librement » des conditions de très forte exploitation. Des centaines de millions de travailleurs « libres » sur la planète touchent des salaires très insuffisants et irrégulièrement versés, vivent dans des espaces de travail et de logement non sécurisés et insalubres. Ils sont

victimes de harcèlement, d'agressions sexuelles et de toutes sortes d'abus et de violences. Même si d'un point de vue formel ils sont libres de partir pour chercher un autre travail, leur capacité à exercer ce choix est sévèrement réduite par leur statut précaire et une absence d'alternative. C'est le cas des chaînes de sous-traitance délocalisées dans les pays du sud.

V. le trafic des femmes à des fins d'exploitation sexuelle

L'exploitation sexuelle dont la prostitution concerne souvent des femmes et des enfants, qui sont forcés de se prostituer ou sont exploités sexuellement dans des industries clandestines, y compris en ligne. Cette forme de prostitution est bien organisée. Elle profite honteusement de la misère des populations du tiers monde.

5.1 Quelques exemples concrets

Le scénario est toujours le même. Les femmes qui arrivent sont mises dans des maisons closes contre leur gré. Généralement des mineures. Dans leur pays par exemple : Guinée, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal, on leur propose un travail rémunéré en Italie, en Espagne ou en France. Pour certaines on leur assure qu'elles pourront en même temps continuer leurs études. Les familles sont d'accord (parfois même signent une autorisation écrite). Arrivées au Mali, les bourreaux les enferment, les frappent, abusent d'elles pour les préparer à ce qui les attend. Certain personnel des autorités en profite aussi. Les bourreaux leur présentent un simple gardien de la paix complice et leur font croire que c'est le commissaire de police et qu'elles n'ont donc aucune possibilité d'aller dénoncer.

De nombreux travaux sur le trafic des femmes à des fins d'exploitation sexuelle mettent plus souvent en avant la femme comme victime à protéger ou à sauver de la violence des réseaux mafieux que comme sujet agissant. L'amalgame entre « la traite » et la prostitution fait oublier qu'il s'agit de la migration économique, que les femmes se dirigent vers la prostitution parce que c'est le choix quand on n'a pas de choix. Le trafic de femmes se développe là où les possibilités d'améliorer ses conditions de vie, ou même de survie, sont rares. Il devient facile pour le trafiquant d'offrir ses « services » aux victimes, qui souvent, n'ont pas le moindre soupçon de ce qu'elles devront ensuite affronter. Dans certains cas, ces femmes ou ces jeunes filles sont destinées à être ensuite exploitées sur le lieu de travail comme des esclaves et souvent également dans l'industrie du sexe.

Sans compter le risque accru que ces femmes courent au long du chemin censé les mener vers plus de sécurité. Outre les dangers de la traversée maritime ou du désert qu'elles doivent

surmonter comme les hommes, elles affrontent de nouvelles violences masculines, celles de proxénètes, même lorsqu'elles arrivent en Europe.

5.2 Les femmes qualifiées et déqualifiées

Les femmes immigrées sont de plus en plus qualifiées. Même si on s'y intéresse moins, beaucoup d'entre elles possèdent au moins un diplôme universitaire. Il existe des femmes médecins, ingénieures, littéraires, politiciennes etc., mais ne trouvent pas de place dans notre regard qui s'est habitué à les voir comme subalternes et sans qualifications.

La déqualification est un indicateur de la vulnérabilité des personnes migrantes sur le marché du travail. Les femmes migrantes ont développé des stratégies pour sortir de la déqualification. Elles font le plus souvent preuve de beaucoup de résilience, d'imagination et de créativité dans leurs projets pour regagner un statut professionnel qui leur corresponde. Parmi leurs stratégies pour trouver un emploi figurent par exemple, le fait de faire un stage afin d'obtenir une première expérience, de demander une équivalence, d'apprendre le vocabulaire spécifique à sa profession, d'élargir leur réseau professionnel. Et cela montre que des fois il faut juste un petit « push » pour aider les personnes à avoir accès aux ressources professionnelles. C'est dans ce contexte que la figure de Bakhita, cette femme forte, esclave, mutilée, héroïne s'impose à nous comme source de pardon et de réconciliation.

5.3 La figure de la femme africaine au temps de l'esclavage : Bakhita

Notons d'abord qu'il n'existe pas beaucoup d'ouvrage sur l'histoire africaine vue à travers les femmes durant cette période. En revanche, nous trouvons une pléthore de livres sur l'esclavage.²⁰

J'avais neuf ans, raconte Bakhita elle-même, quand un matin, très tôt, je suis allée avec une compagne me promener dans les champs, un peu à l'écart de notre habitation. Soudain, nous avons vu surgir au-delà d'une petite vallée deux étrangers... L'un d'eux m'a attrapée brusquement d'une main, tandis

²⁰ Daget Serge, Renault François, *Les traites négrières en Afrique*, Paris, Karthala, 1985.

Meillassoux Claude, *Anthropologie de l'esclavage*, Paris, PUF, 1986.

Meyer Jean, *Esclaves et négriers*, Paris, Gallimard, 1998.

Sala-Molins Louis, *Le Code noir ou le calvaire de Canaan*, Paris, PUF, rééd. 2005.

Collectif, *Traite négrière et esclavage : la trace et l'histoire*, Paris, Belin, 2005.

Benot Yves, *Esclaves, esclavage, progrès humain*, Paris, La Découverte, 2003.

Césaire Aimé, *Victor Schœlcher et l'abolition de l'esclavage*, Paris, Éditions Le Capucin, 2004.

Comité pour la mémoire de l'esclavage, *Mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions*, Paris, La Découverte, 2005. Pour plus d'information voir : <https://www.cairn.info/revue-cites-2006-1-page-190.htm>

qu'avec l'autre il tirait un couteau de sa ceinture, qu'il a pointé contre mes épaules et d'une voix forte a dit : « Si tu cries, tu mourras. Allons ! » J'étais pétrifiée par la terreur et je n'ai réussi ni à crier ni à pleurer.²¹

Ainsi commence la description que Bakhita fera de sa vie. Le choc a été tellement fort qu'elle oubliera pour toujours son vrai nom et celui de sa famille et de son village. On sait qu'elle était originaire du Darfour, de l'ethnie Dahou, qu'elle a quatre sœurs et trois frères. Vendue et achetée quatre fois sur les marchés africains, elle connut les atrocités d'un esclavage qui laissa sur son corps les marques profondes de la cruauté humaine. Elle se souvenait de la colère des différents patrons, qui se traduisait toujours en coups de fouets. « *Ils nous ont laissées, raconte-t-elle dans sa brève biographie, baignées de sang* ». Le fouet lui avait même arraché la chair d'un muscle et causé une profonde plaie. Malgré ces expériences de la douleur, son innocence resta intacte, riche d'espérance. « Esclave, je ne me suis jamais laissée aller au désespoir - disait-elle - car je sentais en moi une force mystérieuse qui me soutenait »

Bakhita a passé cinquante et un ans dans la vie religieuse canossienne, se laissant guider par l'obéissance, dans un engagement quotidien, humble et caché, mais riche de charité authentique et de prière. Elle nous laisse un message de bonté héroïque, d'*expérience* de réconciliation et de pardon évangélique. Troublés et inquiets, nous assistons aujourd'hui au *crescendo* dramatique de tous les genres de violence : non seulement des individus, mais des groupes entiers semblent avoir perdu tout sens du respect devant la vie humaine. Les femmes et même les enfants sont malheureusement parmi les victimes les plus fréquentes de cette violence aveugle.

Dans certaines sociétés, on en arrive à les traiter comme des esclaves, portant ainsi atteinte non seulement à leur dignité, mais aussi au meilleur patrimoine de la tradition africaine qui voit dans la femme, le symbole par excellence de la vie, don précieux. On doit condamner toute forme de violence infligée aux femmes. Dans cette perspective, on ne peut que s'indigner que dans certains milieux les petites filles, dès leur âge le plus tendre, sont marginalisées ou considérées comme de moindre valeur.²² Elles sont en certains lieux mutilées dans leur corps ou réduites tout simplement en esclavage. Par-là, on porte gravement atteinte à leur dignité et à toute la Famille de Dieu.

²¹ Véronique Olmi, Bakhita. Albin Michel. 2017. p. 29

²²Cf. Jean-Paul II, *Message pour la journée mondiale de la paix* (08.12.1994), 8: AAS 87 (1995) 363.

Prière à Sainte Joséphine Bakhita :

O Dieu, Père de miséricorde, qui nous as donné Sainte Joséphine Bakhita cette sœur universelle, modèle évangélique de foi simple et de charité, donne à nous aussi la volonté de grandir et d'aimer selon l'Évangile. Exauce-nous les Prières de toutes les personnes qui invoquent son intercession. Donne-nous la grâce d'un cœur miséricordieux comme le sien, cœur capable de pardonner même à ceux qui nous ont fait du mal, cœur capable de vaincre le mal avec la puissante force du bien.

Conclusion

Cette étude a tenté d'explorer l'héritage durable de la traite des esclaves, en prenant l'île de Gorée comme point focal pour illustrer les répercussions de ce passé sur notre monde actuel. Nous avons d'abord examiné l'histoire de la traite des esclaves en Afrique, en détaillant les justifications morales et économiques qui ont soutenu la traite transatlantique et l'esclavage au XVI^e siècle. Ensuite, nous avons montré comment le pouvoir du langage contribue la perpétuation des injustices. Le rôle complexe des Églises chrétiennes face à l'esclavage a été souligné. Un aspect qui nous a semblé important à mettre en lumière est la dimension du genre en évoquant la figure de Bakhita, symbole de résilience et de résistance africaine. En parallèle, nous avons aussi abordé les formes modernes d'esclavage, comme le trafic de femmes à des fins d'exploitation sexuelle et le travail forcé. Enfin, notre souhait est que nous puissions reconnaître les injustices passées et présentes qui nous permettront de plaider pour une justice transformative et des réparations pour les victimes de tous ces crimes d'hier et d'aujourd'hui.

Tunisie pays d'accueil, visa facile, mais ensuite les personnes sont bloquées, que faire ? qui pourraient résoudre leurs problèmes ! impossible ! retour impossible ! forcer par la mer et jusqu'en Europe, dramatique !! tâche urgente aujourd'hui pour venir au secours de ces personnes, surtout femmes et enfants, ne pas oublier les enfants !! souvent abandonnés dans les bateaux, tout petit, sans parents comment peuvent-ils s'en sortir seuls !! en Italie 1500 enfants ont disparu !! trafic d'organes ? et personnes ne peut protester ! si une femme est violentée personne ne proteste !

Mon souhait face à la situation des enfants, des jeunes et des femmes dans le contexte de la migration :

Les enfants ? que deviennent-ils quand ils sont abandonnés !!! et les disparus où sont-ils ?

Ce que chacun fait dans son pays pour que ces jeunes ne partent pas ! ou puissent rentrer !! on entend souvent : « Je préfère rester ici que de rentrer sans argent ! » ; et ta dignité ?

Dans une Europe où on rejette les migrants...la traite dans les familles de ces femmes qui font le travail ! passeport confisqué...esclavage dont on ne parle pas beaucoup !

Une sur trois a subi des violences dans sa vie ! pas des migrantes ! corps de la femme comme un objet, dans les familles et hors !

Les femmes enceinte de leur mari ? et les mineurs ?

Je souhaite que de cette rencontre sorte quelque chose de pratique, un projet...

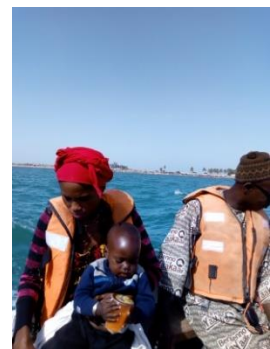
Anne Béatrice FAYE, cic

Dakar, le 08 septembre 2024

Recherche associée

Un esclavage qui ne dit pas son nom : « Les femmes qui attendent, Celles qui subissent sans autre espoir que le retour de celui qu'elles aiment !

En route sur l'Ile de Niodior.



« En pays Niominka, depuis la nuit des temps, les hommes, poussés par les courants marins s'en vont tandis que les femmes attendent. Mais l'attente n'est pas la seule torture, on exige en plus qu'elles soient fidèles et malheur à celles qui va chercher ailleurs. Les femmes accusent le coup. Mais, elles finissent toujours par s'inventer une manière de faire face à l'absence. Au début elles comptent les jours, les semaines, les mois. Advient le moment où elles admettent que le décompte se fera en années ; alors elles commencent à ne plus compter du tout. Si l'oubli ne guérit pas la plaie, elle permet au moins de ne pas la gratter en permanence. Partir, c'est mourir au présent de ceux qui demeurent. Le souvenir reste, certes, mais on le pèse, le soupèse, le réduit comme on réduit une charge afin d'épargner ses épaules.²³ C'est le cas de Adjaratou Ngoné Ndiaye, Awa Khady, Aram Demba, les aventurières dont Ami Ndiaye que j'ai rencontrées il y a juste un mois.



Adjaratou Ngoné Ndiaye. Femme forte soutenue par une foi solide et des valeurs culturelles inébranlables. Le mari est parti en Espagne il y a 13 ans sans revenir. Elle a dû élever seule ses 6 garçons. Le dernier avait à peine 6 mois lorsque le père est parti. Sa mère qui pouvait la soutenir est malade. Elle se débrouille en allant tous les jours chercher les fruits de mer. Elle travaille sans arrêt. Son cercle d'amies et la solidarité lui permettent de tenir le coup. Avec une confiance inébranlable en la volonté de Dieu, elle remercie toujours Allah de n'être à la charge de personne.

²³ Fatou Diome, *Celles qui attendent*, Flammarion, 2010. p.195

Du reste heureusement qu'elle n'a eu que des garçons qui très tôt l'ont aidée dans le ramassage des huîtres. On dit aux pauvres, il reste les cadeaux de la nature. Les femmes de Niodior en font l'expérience chaque jour lorsqu'elles vont chercher les fruits de mer.²⁴

Très tôt les plus grands garçons ont vite rejoint les hommes à la pêche, abandonnant ainsi les études faute de moyen. D'ailleurs, deux d'entre eux sont déjà au Maroc (vous devinez pour quoi) et deux continuent la pêche. Les deux plus jeunes fréquent respectivement l'école coranique et l'école en français. A la question de savoir si elle ne pensait pas un jour rejoindre son mari, elle réponse « non ! Par contre les enfants peuvent aller rejoindre leur papa. » La boucle est bouclée. Mais, tant d'années à attendre... Si tu y penses... le mieux est de patienter. Comme le dit si bien Fatou Diome



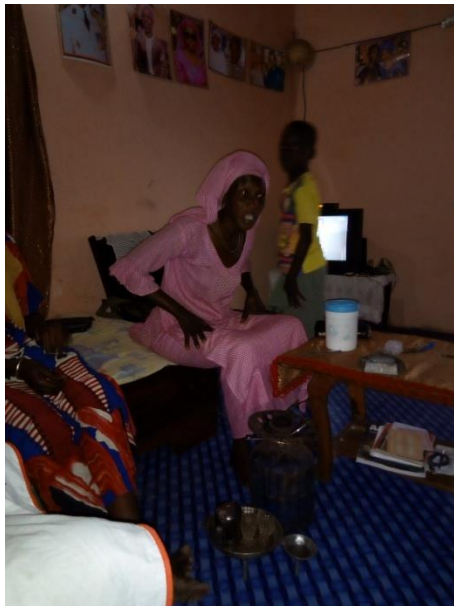
Awa Khady doit travailler sans répit, obéir à la belle-mère comme au beau-père, supporter les beaux-frères et les belles-sœurs, satisfaire chacun de leurs caprices, sans jamais montrer un signe d'impatience. En tant que pièce rapportée, elle a compris peu à peu que la greffe ne prendrait qu'au prix de la soumission totale. Une épouse doit être docile. Mon fils, mon mari, mon amour disent celles qui attendent au pays. Mais, on ne récupère pas un homme parti à l'aventure comme on récupère une calebasse prêtée. Mon fils reviendra ! Il travaille accumule de l'argent pour sa femme et son fils mais il reviendra. Mais le visage qu'on retrouve n'est pas forcément celui qu'on attendait. Les jeunes femmes ne cachaient plus leur dépit : elles vivaient moins bien que leurs camarades mariés avec des hommes restés au pays

Toutes ces femmes sont rendues responsables par le fragile. En effet, « quand le fragile n'est pas quelque chose mais quelqu'un, nous dit Paul Ricœur, ce dernier nous apparaît comme confié à nos soins, remis à notre charge. Le fragile qui est quelqu'un compte sur nous ; il attend notre secours et nos soins ; il a confiance que nous le ferons. Ce lien de confiance est fondamental. Il en résulte que, dans le sentiment de responsabilité, nous sentons que nous sommes rendus responsables de.... par... »²⁵. Certes Ricœur parle à partir de la gestion de la chose politique. N'est-ce pas dans le vivre-ensemble que le fragile appelle plus à l'action ? Or, les femmes font

²⁴ Fatou Diome, oc. p. 25

²⁵ Paul RICŒUR, *Histoire et civilisation*. Introduction et édition de neuf textes de Ricœur parus dans la *Revue du Christianisme Social, Autres Temps*, n° 77-78 (Printemps 2003).

souvent l'expérience du fragile sous de multiples visages. C'est ce qui les pousse à être responsables de faire quelque chose pour..., de porter secours, de faire croître, de permettre accomplissement et épanouissement. C'est encore ce que nous montre Aram Demba.



Aram Demba est gambienne. Elle est venue se marier à Niodior. Elle a 5 enfants. Le dernier avait 2 mois lorsque son mari est parti pour l'Espagne, il y a 12 ans. Elle se bat chaque jour pour éduquer et nourrir ses enfants. Avec elle, nous apprenons qu'il faut lutter et elle lutte vaillamment. Outre le rôle d'épouse et de mère, les femmes doivent souvent combler les défaillances du père de famille, remplacer le fils prodigue et incarner toute l'espérance des leurs. De toute façon, c'est toujours à la maman que les enfants réclament à manger. Et puis, dans ce village les petits grandissent près des femmes. Portées par la douceur de l'amour et la persévérance qu'exige le devoir, Aram travaille sans relâche et veille sur la grande famille comme si de rien n'était. Son seul problème, c'est la belle mère. Depuis toujours, la belle mère tient les clés du grenier. C'est elle qui mesure les céréales. Son angoisse, c'est la possibilité d'une coépouse au retour de son mari. Elle regrette parfois ce mariage.

Celles qui sont mariées sans mari. Ce sont celles qui sont mariées en l'absence de leur mari. La raison est exprimée par les anciens : une calebasse de mil n'empêche pas le bœuf de sortir de son enclos, mais elle peut lui donner envie d'y revenir. Un homme marié ne se perd pas à l'aventure. C'est ce qui explique le mariage célébré sans le mari. Il peut être là-bas pour le travail, mais celle qui fait battre son cœur se trouve ici avec nous.²⁶ Elles attendent aussi pour engendrer. L'une d'elle exprime sa douleur.

Issa

Verrai-je encore les traits de ton visage

Que deviens-tu ?

Nos coups de fil me renseignent si peu sur ta vie

Là-bas. tu dis toujours que ça va

Mais comment ça va ?

Et si vraiment tout va bien pour toi

Pourquoi ne reviens-tu pas au pays ?

Notre enfant grandit

Moi je maigris

Chaque jour s'envole avec un peu de moi

Sans toi je m'étirole

Tous ces jours sans nous !

Maintenant, j'ai peur : le temps et la distance

Entre nous, je sens qu'ils vont me détruire

Et te priver de celle que j'étais, à notre rencontre.

Si tu m'aimes, reviens me délivrer de l'attente.

Sinon, je vais devoir te quitter

Parce que je t'aime

Et je ne voudrais pas t'offrir, un jour, les ruines

De moi-même.²⁷

²⁶ Cf. Fatou Diome, oc, p. 91 et 187

²⁷ Cf. Fatou Diome, o.c, p. 220

Les mères et épouses des ceux qui sont partis se tuent à la tâche, gagnent des miettes et trouvent d'innombrables astuces pour soutenir leur famille. Leur vœu le plus cher est de ne déranger personne avec une quelconque demande mais parfois, l'estomac de leurs petits exigeait plus que le courage d'une mère.



Ce que je retiens de ces femmes, c'est leur capacité à vivre, réussir, et à se développer malgré la dureté du quotidien. C'est ce que j'appelle la résilience. Elles se définissent comme solidaires et résistantes. Je retrouve un mouvement vers la vie après avoir connu un état semblable à la mort, un traumatisme transcendé, un avenir qui comprend le présent et qui a pardonné au passé, une voix qui a trouvé sa voie, une force intérieure. Lorsqu'elles se rencontrent, elles partagent leur souffrance, mais en même temps, il suffit d'un sourire, d'un geste de solidarité pour redonner l'espoir et d'une parole encourageante autour d'une tasse de thé, prendre goût à la vie. Au cœur de leur souffrance, elles savent « changer leur malheur en merveille »



Les aventurières :

L'une d'elles s'appelle **Ami Ndiaye**. A travers une agence qui propose des contrats de travail, à 25 ans, elle a postulé pour Djedda en Arabie Saoudite. Partie pour 2 ans, elle y a passé 3 ans. Placée dans une famille, elle découvre tout un réseau de trafic de personne, mais avec dignité, elle s'est battue pour survivre. De retour, avec ses maigres économies, elle a ouvert une boutique qu'elle gère actuellement. Ami a développé des attitudes et des valeurs comme l'optimisme, le respect, la détermination et l'engagement. « Si je trouve une autre occasion pour un autre pays, je vais encore tenter ma chance. » Et moi de lui répondre : « et si tu pensais plutôt agrandir ta boutique ? » après un silence elle dit simplement : « Avec quel moyen si je reste ici ? »



Cela me renvoie à une dimension peu explorée dans la notion wolof de « jom » un peu hâtivement traduite par l'idée de réussite. En réalité la notion de « chercher/ avoir le jom » va au-delà car l'individu, homme ou femme qui tente sa chance avec une motivation altruiste (affirmée) de soutenir sa famille peu importe le résultat peut mériter l'attribution de ce qualificatif. Il est très intéressant d'observer que chez ces femmes parties célibataires ou divorcées, la motivation affirmée est avant tout personnelle, individuelle.